

beaucoup plus d'éloquence, de logique et de netteté que je ne saurais le faire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais avec beaucoup moins de netteté que le jour des élections.

L'hon. M. HANSON: Je sais que le premier ministre s'est beaucoup réjoui du résultat du scrutin, mais je me demande si le peuple canadien voterait de la même façon aujourd'hui? J'en doute fort, et je puis dire au premier ministre que l'opinion publique l'a acculé au pied du mur. Il ne s'en rend peut-être pas compte, mais c'est un fait. Je sais que le Gouvernement ne jouit pas de la confiance du peuple au même degré que le 26 mars dernier, et que ce manque de confiance est attribuable uniquement à l'inéptie et à la suffisance béate du premier ministre et de son administration.

Je comprends très bien l'attitude du premier ministre lorsqu'il parle du principe constitutionnel, mais il devrait savoir que la population canadienne attache beaucoup plus d'importance aux résultats qu'à ces principes.

C'était la reconnaissance par le premier ministre du fait qui a provoqué, aux tous derniers jours de la session de 1938, la déclaration par le ministre de la Défense nationale de l'époque que le Canada allait s'occuper lui-même de l'entraînement aérien. Il faut constater, malheureusement, à la lumière des événements subséquents, qu'on n'a pas voté de fonds—ou très peu—pour l'objet indiqué, et que l'on n'a rien fait jusqu'à l'ouverture des hostilités.

Ai-je le droit de supposer que c'était l'intention du Gouvernement de ne faire que très peu? J'ai entendu affirmer—et avec quel semblant de vérité, je crois—que, jusqu'au moment de la grande offensive allemande d'il y a seulement quelques jours, la contribution du gouvernement actuel ne devait être qu'une contribution limitée. Je n'ai pas sous les yeux des extraits de discours prononcés par divers membres du gouvernement, mais je crois qu'un des ministres exprimait son avis et celui de ses collègues lorsqu'il affirmait qu'il existait au Canada trois écoles d'opinion. Il y avait celle qui voulait que le Canada fît tout son possible. Dès maintenant, je me range parmi les membres de ce groupe. Il y avait ensuite un deuxième groupe, qui voulait ne rien faire du tout. Le troisième groupe, parmi lequel le ministre en question se rangeait, préconisait une participation modérée, un parti moyen. J'espère que j'exprime bien l'avis que le ministre cherchait à énoncer. Je n'ai pas de doute que ce point de vue ait bien été celui du cabinet, compte tenu de la catégorie de gens qui l'ont appuyé dans le pays. Je n'adresse de blâme à qui que ce soit. En ce moment, je ne cri-

tique pas ceux qui ne partagent pas mon avis. Nous habitons un pays démocratique où chacun a droit à son opinion tout comme moi. Cependant, j'espère que les autres ne réussiront pas à imposer leur avis, car je me rends compte du danger que comporterait l'application de ces principes dans les circonstances. Je me demande si le membre du gouvernement qui a adopté la ligne de conduite médiane exprimait bien l'opinion de ses collègues. Le cabinet exprimait peut-être l'opinion des Canadiens au début de la guerre, mais j'ose croire que ce n'est plus ce qu'ils pensent, vu les changements rapides survenus récemment. Je crois que le jeune représentant de Vancouver-Nord (M. Sinclair) a bien exprimé les sentiments du pays sur la conduite que nous devrions suivre.

La déclaration de la guerre remonte au mois de septembre 1939. En demandant au Parlement de déclarer l'état de guerre le premier ministre a agi comme il le devait dans les circonstances, à mon avis. Mais je lui pose cette question: quels préparatifs le Canada avait-il faits à cette époque? Je vais plus loin et je lui demande de nous dire quels étaient les plans préparés par le Conseil de la défense nationale pour le Gouvernement en cas où il y aurait une guerre en Europe et au cas où le Canada déciderait volontairement d'y participer? Quel plan d'action le gouvernement avait-il adopté, s'il en avait élaboré un? On me dit que le plan du Conseil de la défense nationale comportait l'organisation de quatre divisions, dont deux seraient envoyées outre-mer et deux serviraient à la défense, au pays. Je crois savoir que le premier ministre a lui-même annulé ces plans.

Le très hon. MACKENZIE KING: OÙ l'honorable député a-t-il pris ses renseignements?

L'hon. M. HANSON: J'avais prévu cette question.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je lui répondrai immédiatement que je n'ai annulé aucun plan.

L'hon. M. HANSON: Je m'attendais à cette dénégation de la part du premier ministre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois que vous deviez vous y attendre.

L'hon. M. HANSON: La procédure parlementaire m'oblige à accepter sa déclaration. Cependant, je donne ma parole d'honneur à la Chambre que certains renseignements me sont parvenus indiquant que le Conseil de la défense nationale du Canada avait préparé des plans au sujet de quatre divisions, dont deux devaient servir outre-mer et deux au Canada, et que soit le premier ministre, soit le ministre de la Défense nationale (M. Rogers)